

La fin du Néolithique dans le Bassin parisien : historique des recherches

Laure SALANOVA

Résumé

Cet article se propose de résumer les grandes étapes de la recherche relative à la fin du Néolithique dans le Bassin parisien (3400–1800 av. J.-C.) et de souligner les principaux problèmes actuels.

Abstract

This paper summarizes the major stages of research dealing with the end of the Neolithic in the Parisian basin (3400–1800 BC) and underlines the main actual problems.

1. INTRODUCTION

La fin du Néolithique est une période mal connue dans le Bassin parisien, du fait de la piètre qualité de la documentation et de sa dispersion. Hormis le Seine-Oise-Marne, qui a suscité l'intérêt des chercheurs depuis le début du XX^e siècle, les recherches concernant le 3^e millénaire dans le Bassin parisien sont somme toute assez récentes.

2. LE NÉOLITHIQUE RÉCENT (3400–3300/2800–2700 AV. J.-C.)

Le Néolithique récent est la période de la fin du Néolithique la mieux connue, même si la transition avec le Néolithique moyen reste encore obscure. Les principales étapes de l'identification du Néolithique récent dans le Bassin parisien s'échelonnent tout au long du XX^e siècle.

Dès 1926, P. Bosch-Gimpera et J. de C. Serra-Rafols proposent une définition du Seine-Oise-Marne (SOM), à partir du mobilier de sépultures collectives et d'habitats. En 1955, cette définition est épurée par G. Bailloud et P. Mieg de Boofzheim, qui extraient des éléments du Rubané et de l'âge du Bronze moyen pris en compte par P. Bosch-Gimpera et J. de C. Serra-Rafols. Le terme «SOM» est désormais réservé aux sites du Bassin parisien, alors que le matériel contemporain et apparenté du Centre-Ouest de la France est individualisé sous le nom de «groupe de Vienne-Charente». En 1964, G. Bailloud inventorie de façon exhaustive les sites et collections propres au SOM dans le Bassin parisien et précise son extension (bassins de

la Seine, de la Somme et de la Meuse). Viennent ensuite les travaux de J.-L. Lombardo (1985) qui propose une périodisation en deux phases de la céramique SOM à partir de la stratigraphie de Boury-en-Vexin «Le Cul Froid» (Oise) : une phase ancienne dans laquelle les vases ont un col haut et évasé et une phase récente caractérisée par des vases à cols courts et des profils plus variés. En 1996, P. Chambon et L. Salanova réexaminent le mobilier et les dates ¹⁴C des sépultures collectives du bassin de la Seine. À partir d'une sériation en présence/absence des vases SOM dans les tombes, ils distinguent deux types de vases, qui s'excluent : des gobelets à profil segmenté ou rectiligne, attribués à une phase ancienne du fait de leur similitude avec les vases de type Horgen, Munzingen et ceux du groupe Mosellan, et des gobelets à profil galbé, propres au Bassin parisien et attribués de ce fait à une phase récente. L'analyse critique des dates ¹⁴C et de leur contexte les amène à distinguer deux périodes de construction des sépultures collectives : l'une, située entre 3350 et 2750 av. J.-C. donc propre au SOM, caractérisée par l'édification de grandes allées sépulcrales, l'autre, entre 2450 et 1600 av. J.-C., définie par la construction de petits caveaux collectifs attribuables au Bronze ancien.

À l'heure actuelle, on entend par SOM un assemblage essentiellement funéraire. Dans le domaine de la céramique, les vases sont des gobelets sinueux non décorés et à fond plat débordant, plus connus sous le nom de «pots de fleurs». Ils sont de teinte claire (rose à ocre), avec un gros dégraissant visible en surface, mal cuits et friables. Au sein de cet ensemble céramique, il existe une grande

variabilité. Les affinités avec le groupe de Horgen sont nettement sensibles dans certaines séries (Hamon, 1997). L'industrie lithique, quant à elle, n'est connue qu'à travers quelques fossiles directeurs (armatures tranchantes, haches et haches-pendeloques en roche dure). L'industrie osseuse est représentée par des spatules en os à nervure centrale, probables imitations de prototypes en cuivre, et des gaines de hache à perforation transversale en bois de cerf. Quant à la parure, elle se caractérise par des pendentifs arciformes, des coquillages biforés et des perles en tôle de cuivre enroulée.

Si les grands caveaux collectifs en bois ou en pierre sont caractéristiques du Néolithique récent, il est bien difficile de définir un type d'habitat : les ensembles domestiques sont peu connus et rarement structurés.

3. LE NÉOLITHIQUE FINAL (2800–2700/? AV. J.-C.)

Le Néolithique final du Bassin parisien est né il y a vingt ans. La fouille d'habitats a permis de reconnaître plusieurs groupes et du même coup de scinder le bloc SOM, censé durer un millénaire, en deux périodes : un Néolithique récent et un Néolithique final (Blanchet, 1984; Villes, 1987).

3.1. Le groupe du Gord

En 1979, à l'occasion de fouilles de sauvetage menées sur le site de Compiègne « Le Gord » (Oise), J.-C. Blanchet définit le groupe du Gord. Ce groupe est d'abord baptisé « groupe de Compiègne » puis, suite à la découverte de mobilier similaire sur d'autres sites de Picardie, de Champagne-Ardenne et du nord de la France, il est rebaptisé « groupe du Gord ».

En 1981, sa définition est précisée à l'occasion de la publication du site éponyme par B. Lambert. L'industrie lithique du site éponyme fait l'objet d'une étude approfondie par F. Brunet (1986) et l'industrie céramique par R. Cottiaux (1995).

On entend aujourd'hui par « Gord », une céramique caractérisée par des grands récipients en forme de tonneau aux surfaces plus soignées que celles connues dans la céramique SOM, de teinte rouge, portant généralement des languettes horizontales dans la partie haute des vases. Cette céramique est associée à une

céramique plus fine, composée de coupes et d'assiettes généralement sans décor. L'industrie lithique n'est connue qu'à travers quelques fossiles directeurs : raclours à encoches, poignards, armatures perçantes. Ce groupe est centré sur la moyenne vallée de l'Oise, où il a été défini, mais on connaît des assemblages Gord ailleurs, ce qui pose le problème de son extension géographique. Comme pour le SOM, les habitats sont mal connus. Le « Parc Tertiaire » (La Croix-Saint-Ouen, Oise) a néanmoins livré des traces de petits bâtiments de 3 × 3 m (Cottiaux *et al.*, 1995). Contrairement au SOM, les assemblages funéraires ne permettent pas de connaître davantage le répertoire des formes : la céramique du Gord n'est jamais retrouvée entière dans les tombes (Chambon & Salanova, 1996).

3.2. Le groupe Deûle-Escaut

Défini par J.-F. Piningre à partir du site de Seclin (Nord), le groupe de Deûle-Escaut se distingue du Gord par la présence d'une céramique fine carénée et l'abondance de micro-denticulés (Piningre, 1985). J.-C. Blanchet (1984) estime qu'il s'agit d'un faciès septentrional du groupe du Gord, qui s'étend du nord de la France au Hainaut occidental belge.

Récemment plusieurs ensembles, découverts dans le Nord, sont venus étoffer le corpus Deûle-Escaut, parmi lesquels deux ont fait l'objet d'une publication préliminaire : l'un à Raillencourt-Sainte-olle (Bostyn & Praud, 2000), l'autre à Annœullin (Praud & Martial, 2000).

3.3. Et les autres ...

Hormis le groupe du Gord et celui de Deûle-Escaut, diverses influences se font également sentir dans le Bassin parisien. Parmi celles-ci, l'influence arténacienne a fait couler beaucoup d'encre.

En 1962, G. Bailloud et C. Burnez définissent la « civilisation d'Artenac » à partir du site éponyme, une grotte sépulcrale, située dans le Centre-Ouest de la France. En 1985, J. Roussot-Larroque, à partir d'éléments typologiques isolés, étend les territoires de l'Artenac au sud-ouest de la France, à la Loire moyenne, au Bassin parisien, à la région Centre, à la Bourgogne, Rhône-Alpes et à une partie du Massif central, soit plus de la moitié du territoire français. En 1986, A. Villes attaque violemment la définition,

et même l'existence, du groupe du Gord, car « il ne possède rien en propre qu'on ne puisse trouver dans l'Artenac ». Il préfère lui substituer le terme « Artenac du Bassin parisien ». À l'appui de cette hypothèse, il présente le mobilier de deux sites (Ligueil, Indre-et-Loire, et Fort-Harrouard, Eure-et-Loir), caractérisés par une céramique fine décorée étrangère au Gord et rattachée de ce fait à l'Artenac. En 1991, dans un bref article, L. Laporte et R. Cottiaux s'opposent catégoriquement à cette assimilation, du fait de la faiblesse des séries Gord et des définitions des deux entités.

Le débat tourne donc autour de l'interprétation de ces influences artenaciennes en Bassin parisien, surtout sensibles, il est vrai, en région Centre (Krausz & Constantin, 1995; Hamon & Legriél, 2000).

4. LE CAMPANIFORME (VERS 2500 AV. J.-C.)

Les chercheurs du nord de la France se sont longtemps désintéressés du Campaniforme, qu'ils considéraient absent du Bassin parisien.

En 1964, dans son inventaire, G. Bailloud inventorie 8 sites à mobilier campaniforme (soit 10 vases) dans le Bassin parisien, dont une seule sépulture individuelle et aucun habitat. En 1968, l'inventaire est mis à jour dans le cadre de la thèse de F. Treinen sur le Campaniforme en France (Treinen, 1970). Le faible nombre de sites (11 sites et 14 vases) est alors interprété comme représentatif de « petits groupes campaniformes de passage ». En 1984, J.-C. Blanchet compte 25 sites à mobilier campaniforme. En 1991, C. Billard, A. Chancerel et E. Mantel publient un ensemble de découvertes qui viennent combler un vide dans la basse vallée de la Seine. En 1992, à l'occasion de la publication de la sépulture campaniforme de Jablines (Seine-et-Marne), L. Laporte reprend l'inventaire, qui comprend désormais 32 sites (Laporte *et al.*, 1992). En 1997, dans le cadre d'une thèse sur le Campaniforme en France, le problème du Bassin parisien est de nouveau soulevé (Salanova, 2000). L'inventaire comprend aujourd'hui une centaine de sites (et 300 individus vases), ce qui reste faible comparé à d'autres régions françaises. Cette fugacité ne peut s'expliquer seulement par l'histoire des recherches. Il manque en effet une phase de développement local du Campaniforme, qui se matérialise peut-être autrement que par de la

céramique décorée (on connaît de nombreux ensembles de vases dits d'accompagnement campaniformes mais sans vases décorés). Y aurait-il eu dans cette région un désintérêt pour la céramique ornée pendant tout le 3^e millénaire ?

La production campaniforme dans son ensemble est hétérogène à l'échelle du Bassin parisien et la dispersion des sites ne facilite pas la compréhension des modes de diffusion de ce style céramique. Des influences rhénanes et atlantiques sont sensibles, mais on comprend mal l'intégration et l'impact de ce phénomène européen dans les sociétés du 3^e millénaire en Bassin parisien. En outre, l'articulation du Campaniforme avec les groupes du Néolithique final reste énigmatique, faute de contextes fiables.

5. LE BRONZE ANCIEN (?? AV. J.-C.)

Le passage au Bronze ancien est sans doute le chapitre le plus problématique du 3^e millénaire av. J.-C. dans le Bassin parisien. Des petites séries de vases à cordons sont découvertes fréquemment, mais, sans contexte précis, leur attribution chronologique est délicate.

En 1954, à partir du mobilier de la sépulture collective de l'usine Vivez (Argenteuil, Val-d'Oise), J. Arnal définit la « civilisation argenteuillienne » dans le Bassin parisien, qu'il qualifie de post-SOM. En 1964, G. Bailloud, dans le chapitre « Éléments chalcolithiques divers », aborde la « question argenteuillienne ». Il ne cache pas son scepticisme face à la définition de J. Arnal, du fait de l'hétérogénéité de l'assemblage de la tombe de l'usine Vivez. En 1984, J.-C. Blanchet définit, à partir du mobilier de l'habitat du Fond Pernant (Oise), le groupe des Urnes à Décor Plastique (GUDP). La définition de la céramique recouvre en partie celle de J. Arnal (1954) : urnes, aux surfaces soignées brun-clair, munies de cordons horizontaux ou en arceau associés ou non à des décors à la cordelette en bandes ou en triangles. Cette céramique est connue dans tout le nord-ouest de l'Europe. Dans son ouvrage, J.-C. Blanchet place le GUDP dans une position épicanpaniforme, entre le chapitre sur le Campaniforme et celui sur le Bronze ancien. En 1992, lors du 117^e Congrès national des Sociétés Historiques et Scientifiques consacré aux « Cultures et sociétés du Bronze ancien en Europe » (Mordant & Gaiffe, 1996), le début de l'âge du Bronze est fixé à 2300 av. J.-C. à l'appui des séries européennes de

dates ¹⁴C. Dans cette synthèse, le nord-ouest de la France est illustré par un article synthétique de C. Billard, J.-C. Blanchet et M. Talon (Billard *et al.*, 1996). Suite à un inventaire des séries, les auteurs proposent trois hypothèses quant à la place chronologique du GUDP. Dans une première hypothèse, il appartiendrait à un Néolithique final à influence cordée, ce qui expliquerait sa forte implantation à l'intérieur du Bassin parisien. Il serait alors placé aux alentours de 2500 av. J.-C. Dans une deuxième hypothèse, il s'agirait d'une transformation du Néolithique final local sous influence campaniforme vers 2300 av. J.-C. Enfin, dans une troisième hypothèse, ce serait une évolution locale du Campaniforme à partir de la céramique d'accompagnement. Il appartiendrait donc au Bronze ancien et apparaîtrait vers 2000 av. J.-C. C'est cette dernière hypothèse que préfère J.-C. Blanchet dans un article récent (Constantin & Blanchet, 1998 : 591). En 1999, M. Lichardus-Itten, dans un article paru dans le *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, critique la fiabilité des dates et des contextes retenus pour fixer cette rupture à 2300 av. J.-C. Elle propose de repousser le début de l'âge du Bronze à 2100 av. J.-C., soit postérieurement au Campaniforme. Les données disponibles dans le Bassin parisien ne peuvent naturellement pas permettre de trancher.

Ce bref historique a tenté de décrire les principales étapes de la recherche et de soulever les nombreux problèmes que posent aujourd'hui la période comprise entre 3400 et 1800 av. J.-C. dans le Bassin parisien. Nous savons que ces problèmes sont partagés par nos voisins, notamment belges. La réunion qui s'est déroulée le 8 mars dernier dans les locaux de l'Université de Lille 3 était l'occasion de confronter les derniers résultats de nos recherches respectives afin de cerner, dans leur globalité, l'extension des groupes et des phénomènes culturels de la fin du Néolithique.

Bibliographie

- ARNAL J., 1954. Le Chalcolithique. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, **LI** : 96–100.
- BAILLOUD G., 1974. *Le Néolithique dans le Bassin parisien*. Supplément à *Gallia Préhistoire* **2**. Paris C.N.R.S., 433 p., 7 pl. hors-texte.
- BAILLOUD G. & BURNEZ C., 1962. Le Bronze ancien dans le Centre-Ouest de la France. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, **59** : 515–524.
- BAILLOUD G. & MIEG DE BOOFZHEIM P., 1955. *Les civilisations néolithiques de la France dans leur contexte européen*. Paris, Picard.
- BILLARD C., BLANCHET J.-C. & TALON M., 1996. Origine et composantes de l'Âge du Bronze ancien dans le Nord-Ouest de la France. In : C. Mordant & O. GaiFFE (éd.), *Cultures et sociétés du Bronze ancien en Europe. Actes du 117^e Congrès national des Sociétés Savantes (Clermont-Ferrand, 1992)*. Paris, C.T.H.S. : 579–601.
- BILLARD C., CHANCEREL A. & MANTEL E., 1991. Nouveaux sites campaniformes de la Basse Vallée de la Seine. *Gallia Préhistoire*, **33** : 137–206.
- BLANCHET J.-C., 1984. *Les premiers métallurgistes en Picardie et dans le Nord de la France. Chalcolithique, âge du Bronze et début du premier âge du fer*. Mémoires de la Société Préhistorique Française **27**. Paris, Société Préhistorique de France, 608 p.
- BOSCH-GIMPERA P. & SERRA RAFOLS J. de C., 1926. Études sur le Néolithique et l'Énéolithique en France. *Revue Anthropologique* : 318–345.
- BOSTYN F. & PRAUD I., 2000. Le site néolithique de Raillencourt-Sainte-Olle « Le Grand Camp » (Nord). In : *Internéo*, **3** : 119–129.
- BRUNET F., 1986. *Étude de l'industrie lithique du site éponyme du « Gord »*. Mémoire de Maîtrise. Paris, Université de Paris I.
- CHAMBON P. & SALANOVA L., 1996. Chronologie des sépultures du III^e millénaire dans le bassin de la Seine. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, **93** (1) : 103–118.
- CONSTANTIN C. & BLANCHET J.-C., 1998. Le Nord de la France (Bassin parisien). In : J. Guilaine (dir.), *Atlas du Néolithique européen. L'Europe occidentale*. Études et Recherches Archéologiques de l'Université de Liège **46**. Liège, Université de Liège : 585–651.
- COTTIAUX R., 1995. La céramique du site éponyme du « Gord » à Compiègne (Oise). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, **92** (1) : 97–106.

- COTTIAUX R., LIMONDIN N., PROST D. & TALON M., 1995. Un habitat de la fin du Néolithique : le Parc Tertiaire sur la commune de La Croix-Saint-Ouen (Oise). *Revue Archéologique de l'Ouest*, sup. 7 : 213-232.
- HAMON T., 1997. L'enceinte néolithique « du Montet » à Déols (Indre). Note préliminaire. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 94 (2) : 230-236.
- HAMON T. & LEGRIEL J., 2000. Le site néolithique des Vaux à Moulins-sur-Céphons. Actualité de la fouille 2000. In : *Internéo*, 3 : 149-159.
- KRAUSZ S. & CONSTANTIN C., 1995. Un site d'habitat de la culture d'Artenac. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 92 (3) : 346-352.
- LAMBOT B., 1981. Le site chalcolithique du Gord à Compiègne (Oise). Note préliminaire. *Cahiers Archéologiques de Picardie*, 8 : 5-18.
- LAPORTE L. avec la coll. de R. COTTIAUX, 1991. Quelques réflexions sur les hypothèses culturelles pour la fin du troisième millénaire dans le Bassin parisien et le Centre-Ouest de la France. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 88 (3) : 83-85.
- LAPORTE L., GUY H. & BLAIZOT F., 1992. La sépulture à mobilier campaniforme de Jablines Le Haut Château. In : F. Bostyn & Y. Lanchon (dir.), *Jablines, Le Haut Château (Seine-et-Marne) : une minière de silex au Néolithique*. Documents d'Archéologie Française, 35. Paris, Maison des Sciences de l'Homme : 224-229.
- LICHARDUS-ITTEN M., 1999. L'Âge du Bronze en France à 2300 avant J.-C. ? *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 96 (4) : 563-568.
- LOMBARDO J.-L., 1985. *L'habitat Seine-Oise-Marne, chalcolithique et Bronze ancien du site du « Cul Froid » à Boury-en-Vexin (Oise)*. Mémoire de diplôme de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.
- MORDANT C. & GAIFFE O. (éd.), 1996. *Cultures et sociétés du Bronze ancien en Europe. Actes du 117^e Congrès national des Sociétés Savantes (Clermont-Ferrand, 1992)*. Paris, C.T.H.S.
- PININGRE J.-F., 1985. Un aspect de la fin du Néolithique dans le Nord de la France. Les sites de Seclin, Houplin-Ancoisne et Saint-Saulve (Nord). *Revue Archéologique de Picardie*, 3/4 : 53-69.
- PRAUD I. & MARTIAL E., 2000. Une nouvelle occupation du Néolithique final dans la vallée de la Deûle, à Annœullin (Nord). In : *Internéo*, 3 : 131-141.
- ROUSSOT-LAROQUE J., 1985. Seine-Oise-Marne, Artenac, Gord et les autres... *Revue Archéologique de Picardie*, 3/4 : 9-25.
- ROUSSOT-LAROQUE J., 1986. Artenac vingt ans après. In : J.-P. Demoule & J. Guilaine (dir.), *Le Néolithique de la France. Hommage à G. Bailloud*. Paris, Picard : 391-417.
- SALANOVA L., 2000. *La question du Campaniforme en France et dans les îles anglo-normandes : productions, chronologie et rôles d'un standard céramique*. Paris, Société Préhistorique Française et Comité des Travaux Historiques et Scientifiques.
- TREINEN F., 1970. Les poteries campaniformes en France. *Gallia Préhistoire*, 13 (1) : 53-107; (2) : 263-332.
- VILLES A., 1986. Deux implantations septentrionales de la civilisation d'Artenac : Ligueil (Indre-et-Loire) et Fort-Harrouard II (Eure-et-Loir). *Revue Archéologique de l'Ouest*, sup. 1 : 217-236.
- VILLES A., 1987. Néolithique récent et final dans les pays de la Loire moyenne, bilan et perspectives. In : *14^e colloque interrégional sur le Néolithique (Blois, 1987), résumé des communications* : 53-58.

Adresse de l'auteur :

Laure SALANOVA
CNRS - UMR 7041

Maison de l'archéologie et de l'ethnologie
Protohistoire européenne
21, allée de l'Université
FR-92023 Nanterre Cedex

E-mail : salanova@mae.u-paris10.fr